

comme il l'a souligné, sont très simples et ne visent qu'à remédier à certaines lacunes de la loi. Nous de l'opposition ne nous opposons nullement à ce qu'on fasse, dès cet après-midi, subir la troisième lecture au projet de loi.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 2<sup>e</sup> fois.)

#### TROISIÈME LECTURE

**Son Honneur le Président:** Honorables sénateurs, quand lirons-nous le bill pour la troisième fois?

**L'honorable M. Roberison:** Dès maintenant.

(La motion est adoptée et le bill est lu pour la 3<sup>e</sup> fois, puis adopté.)

#### PERSONNEL DU SÉNAT

##### DOUZIÈME RAPPORT DU COMITÉ DE LA RÉGIE INTERNE

**L'honorable Iva C. Fallis (au nom de l'honorable M. Paterson)** présente le 12<sup>e</sup> rapport du comité permanent de la régie interne et des dépenses imprévues et en propose l'adoption.

*(L'adjoint au greffier donne lecture du rapport.)*

**L'honorable Thomas Reid:** Je tiens à informer le Sénat que je n'avais nullement l'intention hier, lorsque j'ai posé certaines questions touchant les divers rapports du comité de la régie interne, de manquer de respect envers le sénateur qui les avait présentés (l'honorable M. Paterson). Le président a donné à entendre que j'aurais dû assister à quelques-unes des séances du comité. Mais le comité de la régie interne se réunit parfois, nous le savons tous, à l'insu des sénateurs qui n'en font pas partie.

Ce n'est pas pour cela, cependant, que je prends la parole, mais afin de proposer au comité, lorsqu'il se réunira pendant la prochaine session, d'étudier la possibilité de titulariser les fonctionnaires qui sont au service du Sénat depuis vingt-cinq ans et qui ne doivent retirer aucune allocation de retraite. Je ne suis sénateur que depuis peu, il est vrai, mais à ma connaissance, aucun des rapports du comité n'a fait mention de certains fonctionnaires qui accomplissent leurs fonctions consciencieusement depuis nombre d'années. Seul celui qui a des ressources ou touche un bon revenu peut se permettre de pourvoir à sa vieillesse. Certaines personnes, employées au service civil depuis vingt-cinq ou trente ans, occupent encore des positions temporaires, de sorte qu'elles n'auront droit à aucune allocation de retraite, à moins qu'on ne modifie leur situation. Je prie le comité de la régie inter-

ne de vouloir bien, la prochaine fois qu'il examinera les questions relatives au personnel, prendre les mesures nécessaires, afin qu'on accorde une allocation de retraite à ces fonctionnaires.

Il est une autre question au sujet de laquelle je veux offrir une proposition qui ne plaira sans doute pas à tout le monde. Il me semble que la personne responsable d'embaucher les membres du service de protection du Sénat devrait s'assurer que les nouveaux employés reçoivent une certaine formation sur la manière de rencontrer le public. Cette observation ne vise nullement les fonctionnaires qui font partie du service depuis longtemps, car il ne fait aucun doute qu'on les a formés; mais les nouveaux venus manquent pour le moins de courtoisie envers les personnes qui se servent de la porte orientale de l'édifice du Parlement. On devrait leur apprendre comment se comporter lorsqu'ils sont en service.

(La motion est adoptée.)

#### TREIZIÈME, QUATORZIÈME ET QUINZIÈME RAPPORTS

**L'honorable Mme Fallis (au nom de l'honorable M. Paterson)** présente séparément les 13<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> rapports du comité permanent de la régie interne et des dépenses imprévues et en demande l'adoption.

*(L'adjoint au greffier donne lecture des rapports qui sont adoptés séparément.)*

#### PLACEMENTS DE CAPITAUX EN SASKATCHEWAN

##### DÉCLARATION

A l'appel de l'ordre du jour.

**L'honorable R. B. Horner:** Honorables sénateurs, je désire signaler à l'attention du Sénat une question qui me semble revêtir une grande importance. Elle est du moins très importante aux yeux de la meilleure province du Canada. C'est donc dire qu'elle doit intéresser le Canada tout entier. Le *Journal d'Ottawa* écrit qu'un ministre d'un gouvernement de l'heure se refuserait à placer un rouge liard en Saskatchewan actuellement. Or, il y a quelque années, nous nous en souvenons tous, un certain gouvernement fédéral s'est montré mécontent des agissements de la province d'Alberta; en conséquence, on a prétendu qu'on courait un risque à acheter les obligations de cette province et à y placer son argent. En voyant aujourd'hui la prospérité qui règne en Alberta, ce pessimisme des années passées nous semble risible. Il se peut qu'avant longtemps la Saskatchewan devienne si riche, sans changer son mode de gouvernement, qu'on se demandera comment un